

Conformité: L'essentiel pour mettre en œuvre un dispositif de lutte contre la corruption

Objectifs :



- Connaître les obligations issues de la loi Sapin 2 et ses sanctions
- Recenser les cas d'usage à risque au sein de l'entreprise
- Mettre en œuvre une politique, une démarche éthique et une évaluation des tiers

Compétences visées :



- Identifier et évaluer les risques de corruption, comprendre les obligations légales
- Elaborer des politiques de prévention adaptées (cartographie des risques)
- Promouvoir l'éthique et la conformité dans l'entreprise et auprès de ses parties-prenantes

Pour qui ? Aucun prérequis

Dirigeants d'entreprise, Responsables juridiques et conformité, RH, DAF, toute personne impliquée dans la gestion des risques et la conformité.

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 4 heures, en présentiel - continu

Profitez de ce format court et concis, entre professionnels ; tout en conciliant cette formation avec votre agenda d'activités professionnelles quotidiennes.

Tarif :

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme – COMPLIANCE 07

1 Identifier les situations et risques de corruption et trafic d'influence

①

- Enjeux de la corruption pour l'entreprise et la loi Sapin 2
- Appréhender les risques et les sanctions pour l'entreprise, les dirigeants et collaborateurs
- Mettre en œuvre une méthode d'identification des risques

2 Politiques dédiées

②

- Cartographie des risques
- Contrôles internes et externes
- Politique cadeau et invitations
- Stratégie de formation et sensibilisation

3 Mettre en œuvre les bonnes pratiques

③

- Code d'éthique
- Alerte interne
- Gestion des tiers : le process d'évaluation
- Contrôle et sanctions (AFA, PNF, etc.)



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat sénior expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre – *Nous consulter*

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

